

Rapport annuel 2021

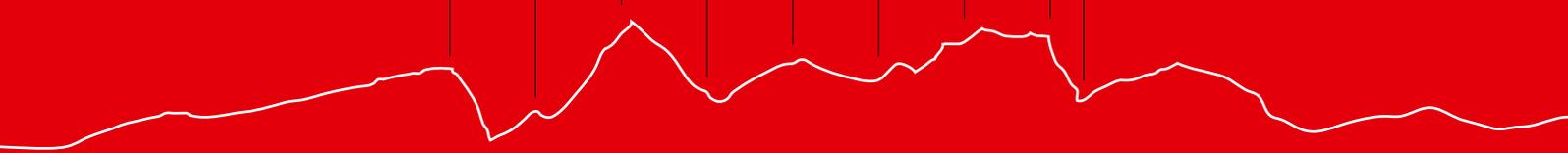
2800 m au-dessus de la salles de grimpe
ressens l'énergie des montagnes.

Photo: Petit Clocher du Poñalet, Route « Magnétique »

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Sommaire



3	Association centrale: préface de la président central
4	Numérisation et informatique
6	Sports de montagne
9	Cabanes et Infrastructure
12	Marketing
16	Environnement et Développement territorial
20	Direction
24	Finances et Services
28	Comptes annuels

2021 – toujours marqué par le Covid-19 mais aussi par un nombre croissant de membres

Ma prédécesseure, Françoise Jaquet, avait commencé son dernier rapport annuel par cette déclaration : « Le coronavirus nous a tous surpris et a tout chamboulé ». J'aurais volontiers ouvert celui de cette année par : « Entre-temps, la pandémie est de l'histoire ancienne et nous pouvons à nouveau nous consacrer à nos véritables tâches au sein du CAS ». Nous savons tous qu'il en a été autrement. En raison des restrictions dues à la pandémie, de nombreuses manifestations du CAS ont dû être annulées ou organisées sous une forme virtuelle. Les cabanes du CAS ont également dû faire face à un taux d'occupation réduit. D'un autre côté, la croissance des membres a heureusement à nouveau fortement augmenté.

Plus de membres implique des recettes accrues, ce qui a permis de détendre la situation financière de l'Association centrale. Grâce au sport de compétition, un total de 4.1 millions de francs provenant des « Mesures de stabilisation I et II de la Confédération en faveur du sport suisse » a été versé dans les caisses du CAS. Cela nous a permis, entre autres, de compenser les pertes des sections liées au coronavirus dans l'exploitation des cabanes. Mais un nombre croissant de membres entraîne aussi plus de travail pour le Secrétariat administratif, ce que nous avons pu compenser provisoirement par une rationalisation des processus.

2021 a été la première année de mise en œuvre de la stratégie 2021–2025 approuvée lors de l'Assemblée des délégués de 2020. Grâce à l'engagement important des collaborateurs du Secrétariat administratif et des commissions, 90% des objectifs partiels formulés pour 2021 ont été atteints dans les domaines et secteurs des sports de montagne, de la promotion des activités de la jeunesse, des cabanes, des salles d'escalade, de l'environnement ainsi que des finances et services. On a, dans ce cadre, rédigé les premières ébauches de la stratégie climatique (lire à ce propos en page 17) et de la nouvelle stratégie en matière de numérisation.

Au sein du Secrétariat administratif, nous avons renforcé notre compétence clé, les sports de montagne, en scindant en deux l'ancien domaine Sports de montagne avec d'une part le Sport populaire et de l'autre le Sport de compétition. Quant aux deux domaines Cabanes & Infrastructure et Environnement & Développement territorial, ils ont été regroupés en un seul Cabanes et Environnement en raison des nombreuses synergies qu'ils permettent.



« Avoir plus de membres signifie plus de recettes, mais aussi plus de dépenses. »

Nous avons créé un domaine Digitalisation & IT afin de promouvoir la transformation numérique au sein du CAS et de continuer à développer le Portail des courses, nos archives numériques d'itinéraires. Quelques mois seulement après sa création, ce dernier a réalisé son premier coup d'éclat grâce au lancement de l'application SAC-CAS (pour en savoir davantage, voir en page 4).

J'aimerais en profiter pour remercier chaleureusement, au nom du Comité central et de l'équipe du Secrétariat administratif, tous nos membres, qui sont désormais plus de 170 000, pour leur fidélité au CAS et pour la confiance qu'ils nous témoignent!

Stefan Goerre
Président central

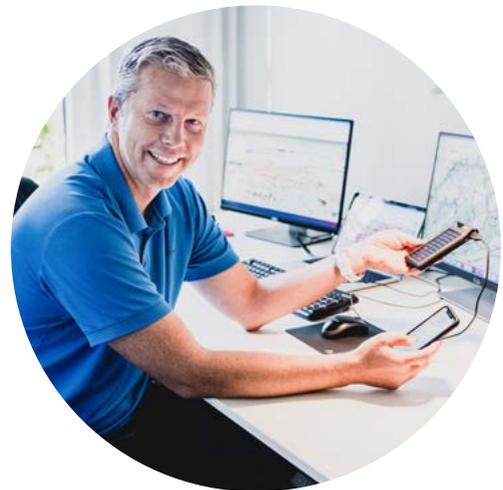
L'application SAC-CAS : un nouvel outil numérique pour arpenter les montagnes suisses

L'application SAC-CAS a été lancée fin 2021. Grâce à cette application, les adeptes de sports de montagne disposent de l'ensemble du Portail des courses du CAS et de bien d'autres services sur leur smartphone. L'application fait l'objet d'un développement et d'une amélioration continus. On ne peut plus s'en passer, que ce soit pour la préparation d'une course en montagne, pour sa réalisation ou pour l'après-course.

Il y a trois ans, nous avons franchi une étape importante dans le développement numérique en lançant le nouveau site Internet et le Portail des courses du CAS. Grâce à ce dernier, des itinéraires sélectionnés des guides du CAS sont disponibles sous forme numérique. Les courses peuvent être composées sur mesure dans les six disciplines des sports de montagne du CAS (randonnée en montagne et alpines, courses de haute montagne, escalade, via ferrata, randonnée à ski et randonnée en raquettes). Nous l'avions évoqué en détail dans [le rapport annuel 2018](#).

Le CAS lance sa première application

A l'époque, nous avons comparé le Portail des courses du CAS à une pièce de théâtre et annoncé que nous continuerions à travailler assidûment en coulisses afin de pouvoir bientôt présenter une nouvelle pièce. Environ trois ans plus tard, nous y sommes : la première [application du CAS](#) a vu le jour!



«App SAC-CAS – l'application s'apparente ainsi à une sorte d'ange gardien qui permettra de rendre plus sûre la pratique des sports de montagne.»



Jusqu'à présent, le [Portail des courses du CAS](#) a surtout fait valoir ses atouts sur un écran d'ordinateur. Une utilisation mobile était certes possible, mais limitée en raison de l'absence de réception du réseau par endroits. Cela a désormais changé grâce à l'App, que nous avons pu lancer à mi-décembre 2021, après environ trois mois de travail intensif avec l'entreprise Ubique. Début mars 2022, la première version complète était disponible au téléchargement pour Android et iPhone. Elle est disponible en quatre langues : allemand, français, italien et anglais.

Importance de l'aspect sécurité

L'objectif de l'application est d'accompagner les membres lors de leurs excursions en leur permettant d'accéder hors ligne aux données du Portail des courses. Elle leur permet de s'orienter sans problème durant une course de montagne, même en l'absence de connexion Internet. Si, dans un premier temps, l'accent est mis sur le Portail des courses du CAS (la nouvelle App contient tous les itinéraires de ce dernier – soit plus de 6000 courses rédigées par des professionnels expérimentés), d'autres services sont envisagés, comme une carte de membre numérique ou une réservation de cabanes directement dans l'application. A l'avenir, tout membre du CAS pourra donc disposer à tout moment de toutes les prestations et informations liées au CAS. L'aspect sécurité occupe une place importante dans cet outil. L'application s'apparente ainsi à une sorte d'ange gardien qui permettra de rendre plus sûre la pratique des sports de montagne.

Le lancement n'est pas une fin en soi

Nous travaillons constamment à l'amélioration de l'application et à son développement interactif. Parmi les fonctions qui seront intégrées dans les prochaines versions, on compte par exemple les données et l'intégration de « Skitourenguru », des actualités ou la gestion des données GPS. Pour nous, il est important de la maintenir aussi simple et compréhensible que possible. Pour cela, nous sommes tributaires des réactions des utilisateurs. Car ce sont eux, et non nous, qui décident de ce qui est pratique et clair. C'est pourquoi nous allons procéder à différents tests d'utilisabilité et intégrer les améliorations dans les prochaines versions. Je me réjouis que, grâce à cette application, le CAS poursuive sur la voie du numérique avec cohérence et succès. Même si l'activité principale du CAS, la pratique des sports de montagne, demeure analogique, on ne peut plus se passer d'un support numérique dans les courses de montagne.

Cédric Moullet

responsable du domaine Digitalisation & IT



Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Digitalisation & IT?

- Les derniers mois ont été très intenses à tous points de vue pour le domaine Digitalisation & IT et ses collaborateurs : au Secrétariat administratif, nous avons implémenté avec succès Microsoft Office 365. De plus, nous avons introduit Navision 2018, un nouvel outil pour la gestion des membres et des chefs de course.
- La nouvelle stratégie numérique a été approuvée par le Comité central.

Perspectives

- Le département travaille à la mise en place d'une application « Actualités des cabanes ». Celle-ci permettra aux gardiens de cabane et à leurs équipes de publier des informations actualisées sur leur cabane – du gâteau frais auquel les hôtes peuvent s'attendre aux conditions actuelles sur l'accès à la cabane ou sur les courses dans ses environs.
- Nous lancerons une nouvelle version du système de réservation en ligne de cabanes SRLC, ce qui permettra d'intégrer encore plus de cabanes du CAS dans cet outil de réservation pratique.
- La multiplication des produits numériques exige également davantage de ressources et de savoir-faire. Nous allons engager de nouveaux collaborateurs, surtout dans le domaine de la création de produits numériques et de la gestion de l'infrastructure Cloud.



2100 m au-dessus de la vague de chaleur
avec le portail des courses du CAS

«Je préfère aller en montagne que de compter les morts»

L'année dernière, le nombre d'adeptes de sports de montagne en situation d'urgence n'a jamais été aussi élevé – 3680 personnes ont dû être sauvées ou secourues par les secours en montagne. La statistique des situations d'urgence en montagne permet de tirer des conclusions intéressantes, par exemple sur la manière dont un accident s'est produit. Tel n'a cependant pas toujours été le cas. Ueli Mosimann, guide de montagne et expert en sécurité au CAS pendant près de quatre décennies, a largement contribué à la rendre plus parlante et plus précise. Une rétrospective.



Ueli Mosimann, guide de montagne et expert en sécurité

CAS: Comment en es-tu arrivé à devenir le «gardien de la statistique des urgences en montagne»?

Ueli Mosimann: Tout à fait par hasard. La statistique des urgences en montagne était rattachée à la rédaction de la revue «Les Alpes». Le rédacteur en chef de l'époque, Etienne Gross, m'a demandé si je voulais bien assumer cette tâche. J'ai hésité, je me suis dit: «Je préfère aller en montagne que de compter les morts». J'étais très sceptique. Finalement, j'ai accepté et pensé que je le ferais pendant deux ou trois ans.

C'était en 1984, pourquoi as-tu changé d'avis?

Quand j'ai commencé, seuls les accidents mortels étaient enregistrés. Et les accidents de montagne étaient consignés comme accidents de montagne, un point c'est tout. On ne savait pas si quelqu'un était mort lors d'une randonnée ou d'une course de haute montagne. On ne savait pas non plus si quelqu'un avait glissé au-delà du bout de la corde lors d'une descente en rappel et avait chuté ou si quelqu'un avait trébuché et était tombé lors d'une randonnée. On disait simplement «a chuté». Cela me contrariait. Je voulais en savoir plus. Une fois plongé dans le sujet, le virus m'a gagné et j'ai commencé à catégoriser les accidents par activité. A la fin des années 80, le système de déclaration des accidents de montagne a en outre été réorganisé à l'initiative de médecins de montagne. Désormais, les accidents non mortels étaient, eux aussi, enregistrés car c'était en connaissant ce qui s'était passé que nous pourrions apprendre le plus.

Comment as-tu obtenu ces informations?

Cela n'a pas été une tâche aisée. Lorsque je me suis renseigné auprès des postes de secours, on m'a toujours répondu qu'ils n'avaient pas le temps de s'occuper de ce genre de choses. Mais j'ai persévéré et j'ai continué à poser des questions. Je me suis également rendu à des réunions et à des congrès d'organismes de sauvetage en insistant sur l'importance de ces informations. J'ai dû faire preuve de beaucoup de persuasion et parfois même courtiser un peu les chefs du sauvetage. Mais la plupart d'entre eux étaient des collègues guides de montagne. Si j'avais été un bureaucrate de l'Unterland zurichois, par exemple, cela aurait sans doute été difficile...

Cela semble tout de même pénible.

Il faut se rendre à l'évidence: les sauveteurs ont une autre optique. Quand quelqu'un est suspendu à une longline et

«On ne saurait faire boire un âne s'il n'a pas soif.»

qu'il s'agit de le sauver le plus rapidement possible, ils ont autre chose à faire que de regarder si l'auto-assurance était en ordre. Je comprends cela.

L'Autriche dispose de beaucoup plus d'informations sur les causes des accidents. Qu'est-ce qui fonctionne différemment dans ce pays?

En Autriche, le sauvetage en montagne est réglementé par l'Etat. En cas d'accident, ce sont des guides de montagne de la police ayant suivi une formation spéciale qui interviennent. Ils enquêtent et documentent les accidents. Chez nous, différentes organisations sont responsables du sauvetage en montagne, comme la REGA, le SAS et l'OCVS, ainsi que les entreprises privées d'hélicoptères Air Zermatt et Air Glaciers. Malgré ces structures fédéralistes, le sauvetage en montagne suisse jouit d'un niveau de professionnalisme élevé. L'inconvénient de ce système fédéraliste est bien sûr que les données ne sont pas non plus disponibles de manière structurée et uniforme. Cela rend parfois les évaluations un peu laborieuses, mais on s'y habitue. Autre point important: il n'existe aucune obligation légale pour les organisations de sauvetage de communiquer leurs données au CAS. Mais cela fonctionne parfaitement depuis bientôt 20 ans. Le fait que l'on fasse confiance au CAS en tant qu'institution nationale en dit long sur son rôle. Bien sûr, on discute toujours d'améliorations. Celles-ci rencontrent un certain succès, mais les choses évoluent parfois lentement.

Nous aimerons encore parler brièvement de la statistique des situations d'urgence en montagne 2021. Y a-t-il quelque chose qui te surprend dans ces chiffres?
Il est frappant de voir à quel point il y a eu plus d'accidents en randonnée à ski. Cependant, il n'y a pas eu beaucoup

plus d'accidents d'avalanche. Le ski de randonnée a explosé ces dernières années. Mon hypothèse : quand on est débutant, on fait très attention lorsque l'on s'engage en terrain avalancheux et on adopte un comportement conservateur, ce qui diminue le risque de se faire emporter par une avalanche. Mais même en tant que novice, on peut chuter n'importe où et se casser une jambe, surtout si l'on a peu d'expérience en ski hors-pistes.

Tu étudies méticuleusement les situations d'urgence en montagne depuis 35 ans. Connaisant tout ce qui peut mal tourner, te comportes-tu différemment en montagne?

Je suis certainement devenu plus prudent, mais je ne peux pas vraiment dire si c'est l'âge ou la connaissance de tout ce qui peut arriver. Si on posait la question à mes collègues, je pense qu'ils diraient « Ueli est devenu un trouillard ». Je redoute particulièrement les randonnées à ski en terrain escarpé, quand la neige est dure comme le roc. Il m'arrive plus souvent qu'avant de déchausser les skis dans la montée et de faire quelques mètres à pied. Mais je n'en perds pas la face pour autant.

Tu as partagé tes nouvelles connaissances avec tout le monde, afin que l'on puisse apprendre des erreurs commises. Y a-t-il un domaine de la sécurité dans lequel tu aurais aimé aller plus loin?

J'ai toujours attiré l'attention sur le problème des fixations à pinces pour le ski de randonnée. Dans ce domaine, on assiste encore et toujours à une prolifération sauvage. Il n'existe toujours pas de normes uniformes dans ce domaine. Les fabricants de ce type d'articles de sports de montagne peuvent apparemment se permettre de mettre sur le marché du matériel dont le déclenchement n'est pas sûr. Ceci, contrairement aux fixations alpines, pour les-

Ueli Mosimann

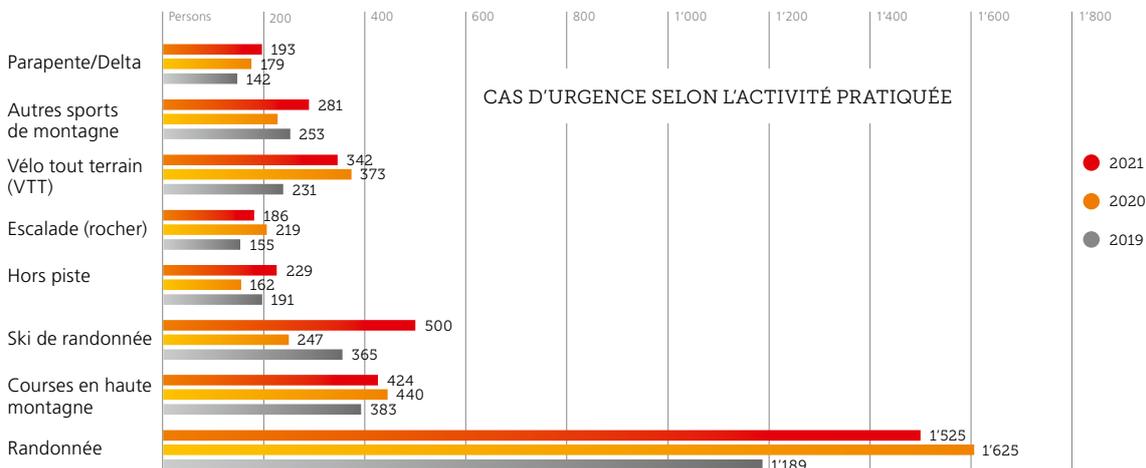
Voici 36 ans qu'Ueli Mosimann s'occupe de la statistique des situations d'urgence en montagne. Il l'a élargie, gérée et développée jusqu'à celle de 2019 (voir « Les Alpes » 04/2020). Aujourd'hui encore, il continue à soutenir son successeur par ses conseils et son expérience. Ueli Mosimann a en outre effectué 55 ans de travail en commission dans différentes fonctions et a donné plus de 1000 renseignements aux médias. Il est membre d'honneur du CAS. Son successeur est Bruno Hasler.

quelles il existe des normes contraignantes. Apparemment, l'intérêt et la pression de la société ne sont pas encore assez forts. Il serait plus sûr, par exemple, que seules les fixations de randonnée homologuées par le TÜV* soient autorisées. Par rapport au ski de piste, les randonnées à ski sont encore peu nombreuses et peu importantes. Mais les sports de neige en dehors des pistes sont en forte augmentation. Peut-être que quelque chose va bouger à l'avenir.

Et y a-t-il quelque chose que tu es fier d'avoir accompli en tant qu'expert en sécurité?

Ouf... je ne sais pas. Nous avons écrit, avec d'autres organismes, quantité d'articles sur différentes questions liées à la sécurité. Un exemple marquant était celui d'un nœud de huit mal attaché lors de la connexion de cordes pour une descente en rappel. Cela a provoqué des accidents mortels. Nous avons pu le communiquer rapidement et, heureusement, plus personne ne le fait. Autrement, c'est parfois difficile. On ne saurait faire boire un âne s'il n'a pas soif.

* « Technischer Überwachungsverein » est une organisation d'inspection technique internationale pour la vérification et la certification de produits relevant de la sécurité.



Il s'agit de l'une des évaluations qu'Ueli Mosimann a réalisées méticuleusement chaque année. Ce qui est frappant, c'est l'augmentation des urgences en randonnée à ski en 2021.

Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Sports de montagne?

- Malgré le Covid-19 et la fluctuation des mesures de restriction, nous avons pu maintenir les offres de formation et de perfectionnement.
- Changement de l'ERP: organisation des courses et banque de données des chefs de courses.
- Réédition du manuel de formation Sports de montagne hiver et des dépliants VTT et randonnée en montagne.
- Bruno Hasler a pris sa retraite, Marcel Kraaz a repris la direction du nouveau domaine Sport populaire.

Perspectives

- Nous travaillons à la promotion ciblée des activités de la jeunesse et des adeptes féminines de sports de montagne.
- Dans le cadre de la stratégie climatique, les formations et les offres de perfectionnement doivent devenir climatiquement neutres.
- Réédition de l'aide-mémoire Courses de haute montagne et du manuel de formation Sports de montagne été.
- Le manuel J&S Escalade sportive va faire l'objet d'un remaniement complet.

«Le guide va susciter des discussions. Tant mieux.»

Le CAS jouit du privilège de pouvoir construire des édifices sur les cimes rocheuses et les crêtes. Cela représente une responsabilité à différents égards, d'où l'existence d'un « Guide construction des cabanes CAS » entièrement remanié. Nous nous sommes entretenus à ce sujet avec Hanspeter Bürgi, président de la commission Cabanes du CAS. Dans cette interview, il se risque en outre à esquisser comment les cabanes du CAS pourraient être exploitées à l'avenir. Une chose est sûre : certainement autrement qu'aujourd'hui.

Les cabanes du CAS sont les témoins visibles de plus de 150 ans d'histoire de la construction et des sports de montagne. La première, la Grünhornhütte SAC, a été construite en 1863, au pied du Tödi, alors que tout ce qui se trouvait au-dessus des derniers pâturages alpins était encore « terra incognita ». Depuis, 152 autres sont venues s'y ajouter. Aujourd'hui, le CAS ne construit que très rarement de nouvelles cabanes pour remplacer les édifices existants. Dans la plupart des cas, il s'agit de conserver le précieux patrimoine bâti et de l'adapter aux besoins actuels et aux exigences légales.

Construire en montagne : un privilège contraignant
Construire au-dessus de la limite des forêts constitue à la fois un privilège et une responsabilité. Un apanage contraignant cependant. Autrefois, la construction d'un hébergement de montagne visait principalement à se mettre à l'abri. Aujourd'hui, une cabane du CAS doit non seulement répondre à ce besoin, mais aussi satisfaire aux exigences économiques, esthétiques, juridiques et environnementales. Le CAS relève ces défis à chaque nouveau projet de construction. Des solutions individuelles et de la créativité sont requises. Dans ce contexte, les cabanes du CAS doivent conserver leur caractère d'hébergements de montagne simples et de points d'appui pour les adeptes de sports de montagne. Le « Guide construction des cabanes CAS » sert de fil conducteur à cet égard. En 2021, il a été entièrement remanié. Une bonne occasion de poser quelques questions à Hanspeter Bürgi, président de la commission Cabanes, principal auteur du nouveau guide.

CAS : pourquoi a-t-on besoin d'un guide pour la construction des cabanes du CAS ?

Hanspeter Bürgi : le guide donne à toutes les personnes concernées, aux sections, aux architectes en charge de la planification, aux bureaux d'études spécialisés, ainsi qu'aux entreprises exécutantes et à toute autre personne intéressée, une référence dans un domaine complexe. Elle vise à simplifier l'ensemble du processus, de la planification à la réalisation, de sorte que nous parvenions de concert à la meilleure solution. Ce document formule d'une part des objectifs contraignants et indique, de l'autre, des pistes concrètes pour parvenir à une architecture de cabane de haute qualité. Il ne s'agit pas d'un livre de cuisine où l'on indique exactement de quoi il faut se servir et en quelle quantité. Nous disons simplement « ceci a fait ses preuves, ceci est approprié, ceci ne l'est pas, ceci mérite d'être étudié plus en détail ». La liberté des bureaux d'études doit être garantie.



Hanspeter Bürgi, Architecte et président commission Cabanes du CAS

«Compte tenu du changement climatique, de nombreuses cabanes rempliront à l'avenir d'autres fonctions et proposeront des offres différentes de celles d'aujourd'hui.»

Et pourquoi en faut-il un nouveau ?

La dernière version du guide datait de 2007. Les besoins et les exigences de la société évoluent, tout comme les défis à relever : quel standard d'aménagement voulons-nous, comment gérons-nous les effets du changement climatique ? La construction en montagne est très exigeante, chaque cabane répond à des contraintes différentes et nécessite donc une solution spécifique. Nous en apprenons davantage à chaque projet. Ce trésor d'expérience a été intégré dans le nouveau guide. Il s'agit donc aussi de transfert de connaissances et de trouver les meilleures solutions par le dialogue. Par ailleurs, la question de la durabilité revêt aujourd'hui une plus grande importance qu'en 2007. En effet, il s'agit désormais de trouver un équilibre entre les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Grâce au nouveau guide, nous avons instauré un processus d'assurance qualité qui vaut aussi bien lors de la sélection des bureaux d'études que dans l'accompagnement du processus de planification. En effet, les cabanes du CAS constituent un patrimoine culturel précieux que nous voulons gérer de manière responsable afin de combiner intelligemment tradition et innovation et de continuer à les développer.



La Glattalalpütte SAC après d'importants travaux de rénovation.

Compte tenu du changement climatique, est-il encore judicieux d'investir dans les cabanes du CAS?

L'avenir des cabanes du CAS nous préoccupe bien entendu aussi au sein de la commission. Je suis convaincu qu'elles seront toujours nécessaires à l'avenir. Cependant, de nombreuses cabanes rempliront d'autres fonctions et proposeront d'autres offres. Si les paysages de montagne, l'accessibilité des cabanes ou les ressources en eau changent, cela aura des répercussions sur l'alpinisme et les loisirs.

Et comment ces problèmes seront-ils résolus?

Là aussi, nous devons trouver des solutions individuelles. Mais la stratégie climatique du CAS prévoit clairement qu'une cabane du futur doit aussi être accessible en toute sécurité et disposer de suffisamment d'eau. Une cabane du CAS, telle une station spatiale approvisionnée en eau de l'extérieur, ne saurait être un objectif. Le manque d'eau est déjà une réalité dans certaines cabanes. Cela a conduit par le passé à des solutions intéressantes, comme celle des toilettes sèches, qui sont aujourd'hui la norme lors de la transformation des cabanes du CAS. Les situations d'urgence génèrent des innovations. Dans les cabanes du CAS, cela se produira plus tôt que dans les constructions en plaine. Elles pourraient ainsi tout à fait jouer le rôle de moteur d'innovation au sein de la société. Peut-être apprendrons-nous que la sobriété et la simplicité dans les cabanes du CAS ouvrent d'autres possibilités d'exploitation durable. Mais pour certaines cabanes, nous serons certainement aussi contraints de repenser leur emplacement.

Tu as affirmé auparavant que tu envisages qu'à l'avenir les cabanes du CAS remplissent une autre fonction et proposent une offre différente. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Si nous prenons la stratégie climatique au sérieux, le positionnement d'une cabane du CAS fera l'objet d'une attention accrue. Quel confort voulons-nous? Qu'attendons-nous

Hanspeter Bürgi

Hanspeter Bürgi est le fondateur et partenaire de Bürgi Schärer Architekten à Berne. Il est aussi professeur d'architecture et de conception ainsi que directeur de la filière Master en architecture à la Haute école spécialisée bernoise. Il est membre de la commission Cabanes du CAS depuis 2018, dont il est le président depuis 2021.

d'une cabane isolée au milieu d'un vaste paysage de montagne? Avec des discussions stimulantes telles que « le menu végétarien est-il le nouveau menu standard? », « le thé de cabane remplace-t-il les boissons sucrées et la bière héliportées? », notre réflexion ne portera peut-être pas uniquement sur l'aspect sacrificiel, mais aussi, espérons-le, sur de nouvelles qualités et d'autres valeurs ajoutées. Le degré de sensibilité augmente, aussi bien chez les hôtes que parmi les exploitant-e-s des cabanes. L'acceptation quant aux questions de durabilité est plus grande qu'il y a quelques années. Je suis convaincu qu'à l'avenir, nous reconnaitrons de plus en plus la simplicité comme une qualité et que nous l'apprécierons en montagne comme un contraste par rapport à l'agitation de la vie quotidienne. Si le guide ne se contente pas de présenter les outils techniques nécessaires à la construction de cabanes, mais qu'il suscite aussi des discussions sur la façon dont nos cabanes seront exploitées à l'avenir, c'est voulu. En effet, exploitation et construction de cabanes sont étroitement liées.

Tu travailles bénévolement et tu investis d'innombrables heures dans la commission Cabanes. Quelle est ta motivation?

Oui, c'est beaucoup de travail. Mais cela me permet de combiner deux choses qui me tiennent à cœur : architecture et alpinisme, mes deux grandes passions. Assumer une tâche bénévole fait en outre partie, à mon sens, d'une société qui fonctionne.

Rétrospective

Quoi d'autre dans le domaine Cabanes et Infrastructure?

- **Entretien des cabanes et assainissement des sentiers:** douze demandes d'entretien ont été déposées et 694 000 francs ont été attribués par le fonds des cabanes pour un coût total de construction à hauteur de 1 980 000 francs.
- **Protection contre les avalanches:** le Comité central définit une nouvelle stratégie pour la protection contre les avalanches au CAS. Environ 9,6 millions de francs seront investis d'ici à 2030 dans la protection contre les dangers naturels des cabanes du CAS.
- **Réouverture des cabanes du CAS:** après d'importants travaux de rénovation, la Glattalphütte SAC, la Weissshornhütte SAC, la Cabane de Chanrion CAS et la Voralphütte SAC ont pu rouvrir.
- **Topalihütte SAC entre de nouvelles mains:** la cabane a été vendue à l'interne du CAS de la section Genevoise à la section Monte Rosa.
- **Pandémie de coronavirus:** certaines cabanes ont enregistré plus de nuitées et ont réalisé un plus gros chiffre d'affaires malgré les restrictions et le mauvais temps au début de la saison estivale.

Prospective

- **Activité de construction intense:** quatre projets de construction ont été approuvés lors de la Conférence des présidents 2021. Ils entrent désormais en phase de réalisation. La Blüemlisalphütte SAC, la Chamanna Coaz CAS, la Gaulihütte SAC et la Cabane du Trient CAS seront rénovées pour un coût total de 9 577 000 francs. Les contributions du fonds des cabanes s'élèvent à 3 148 000 francs.

A high-altitude mountain landscape under a clear blue sky. In the foreground, a climber wearing a blue jacket, orange helmet, and a backpack is perched on a jagged, dark rock ridge. The climber is secured with purple ropes. The background features a vast, rugged mountain range with snow-capped peaks and a large, dark glacier flowing through a valley. The overall scene conveys a sense of adventure and high-altitude exploration.

3668 m au-dessus du quotidien
avec le Club Alpin Suisse CAS

Réorganisation du domaine Marketing en trois nouveaux secteurs

L'année passée, le domaine Marketing s'est réorganisé afin de mieux répondre aux exigences des groupes cibles, qui changent constamment. La création des secteurs « Communication », « Promotion » et « Collecte de fonds » a permis avant tout de professionnaliser les processus qui ont été professionnalisés, de telle sorte que le domaine puisse agir à tout moment dans une perspective d'avenir.

Une tendance qui dure depuis des années : de plus en plus de personnes découvrent les sports de montagne. La randonnée, les courses à ski et l'escalade deviennent toujours plus populaires. Le nombre de membres du CAS augmente depuis des années (voir la rubrique sur les membres en page 21). Ce qui est nouveau depuis quelques années, toutefois, ce sont les retombées de cette popularité sur le marketing du CAS, couplées avec les possibilités technologiques toujours innovantes. Les sponsors et les partenaires souhaitent de plus en plus de contenus de qualité optimale de notre part et nos membres attendent de nouveaux produits numériques.

Trois nouveaux secteurs pour le marketing

En 2021, nous avons justement redoublé d'efforts dans le lancement de produits numériques. Je suis fière et contente de voir tout ce que le CAS a mis en place et accompli. Il faut bien sûr citer la nouvelle application SAC-CAS (voir la rubrique sur la numérisation en page 4), qui enrichit constamment le Portail des courses de nouvelles fonctions et permet dorénavant de l'utiliser sur son téléphone portable et en mode hors-ligne. Dans le cadre de cette numérisation et sur la base de la stratégie de l'Association centrale du CAS 2021-2025, nous avons réorganisé le domaine Marketing l'année passée et créé trois nouveaux secteurs : « Communication », « Promotion » et « Collecte de fonds ». Grâce à la professionnalisation du domaine et à de nouveaux spécialistes dans les secteurs, nous pouvons garantir que le marketing et ses canaux d'information restent tournés vers l'avenir, que le CAS communique de façon cross-médiatique et que les besoins des groupes cibles externes et internes soient mieux couverts.

Communication: le contenu avant tout

Pour la communication, l'accent est désormais mis sur les contenus. Jusqu'à présent, ces derniers dépendaient du canal sur lequel ils étaient publiés. Des contenus propres à chaque canal (site Internet, revue « Les Alpes » et réseaux sociaux) étaient conçus. Il n'y avait pas de planification ou de mise en œuvre globale. Avec la réorganisation, l'ancien secteur de la communication, qui était directement rattaché à la direction, a été fusionné avec le secteur de la revue pour former le nouveau secteur Communication. Tous les canaux de communication ont été centralisés. Les tâches de l'ancienne rédactrice en chef de la revue ont également été réparties entre la cheffe du secteur Communication et le nouveau poste de chef d'édition. Lors des séances de planification thématique communes, on recherche ensemble des histoires passionnantes, on décortique des sujets : ils font l'objet d'un débat, sont parfois rejetés, parfois déconstruits



«Le CAS est en pleine numérisation. Je suis impressionnée de voir les pas de géants que le CAS a réalisés ces quatre dernières années.»

puis recomposés, avant d'être préparés spécifiquement pour le canal où ils vont être publiés. Cette manière de procéder permet de ne plus perdre des connaissances précieuses et d'exploiter les synergies de manière beaucoup plus efficace. Ce processus n'est cependant pas terminé. Il faut encore implémenter les outils globaux de planification dans leur ensemble afin de concrétiser l'approche centrée sur le contenu (content first) et de pouvoir proposer des contenus de meilleure qualité aux membres du CAS.

Promotion et collecte de fonds

Les collaborateurs-trices du nouveau secteur « Promotion » sont responsables de la mise en œuvre des mesures de promotion de la vente et mettent sur le marché tous les produits commerciaux et non commerciaux de tous les domaines, tels que l'affiliation au CAS, le Portail des courses, les cours et les courses, pour ne citer que quelques exemples de projets, dont l'application SAC-CAS fait également partie. Le nouveau secteur « Collecte de fonds » se concentre sur le fundraising, qui se divise lui aussi en trois sous-secteurs : fundraising public (membres et donateurs), fundraising individual (fondations, mécènes et legs) et fundraising corporate (partenaires commerciaux). Cette division permet une communication plus ciblée et donc meilleure envers nos donateurs.

Pas de géants pour le CAS

Le rapport annuel 2018 évoquait déjà l'aube de la numérisation du CAS. A l'époque, le nouveau site Internet du CAS a été mis en ligne et le Portail des courses y a été introduit. Ces lignes datent d'une autre décennie, mais donnent presque l'impression d'appartenir à un autre siècle. En ce qui concerne la numérisation, le CAS n'en est plus à ses débuts, mais se situe en plein dans le processus. Nous avons aussi déjà dit que la numérisation était bien plus qu'une simple présence sur Internet. Elle englobe également les procédures et processus internes, qui doivent être constamment adaptés et optimisés en fonction des technologies et des exigences nouvelles. Il est impressionnant de constater les pas de géants réalisés par le CAS dans le domaine de la numérisation en général et en particulier dans celui du marketing, et ce en seulement quatre ans.

Doris Rechsteiner

cheffe du domaine Marketing



SportXX Kids Climbing Cup - Teaser - YouTube

Rétrospective

Quoi d'autre au ressort Marketing?

- De nombreuses mesures de marketing pour des produits sélectionnés, qui ont été introduits fin 2021 ou début 2022 : application SAC-CAS, programme de cours et de courses du CAS, SportXX Kids Climbing Cup
- Au printemps 2021, Cornèrcard est venu s'ajouter à la liste des partenaires principaux. Le contrat avec l'assurance CSS a été prolongé de trois ans.

Perspectives

- Nouvelle conception de la revue. La revue « Les Alpes » va être retravaillée d'un point de vue du contenu et du design. Dès 2023, la revue de l'association aura un nouveau look.
- Introduction d'un système de rédaction général pour tout le domaine afin de mieux utiliser les contenus créés

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Photo: Patri, Cogne, Valmontey (ITA) / Hugo Vincent

Premier partenaire

MIGROS

Partenaires de coopération



Fournisseurs d'équipement



Autres partenaires

Julbo, Movement Ski, MSR, Peak Punk

Partenaires principaux

cornērcard



CSS

Promoteurs du sport nationaux

SPORT-TOTO



SWISSLOS

Partenaires stratégiques

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse



2040 m au-dessus des bouchons
tu fixes ton propre rythme.

Le CAS veut jouer un rôle de pionnier dans la protection du climat

Le CAS veut faire encore plus pour la protection du climat et a élaboré une stratégie climatique. Son objectif est d'atteindre le zéro net en matière d'émissions d'ici 2040.

Le changement climatique a un impact particulièrement fort sur les Alpes. En montagne, les glaciers reculent, la saison d'enneigement se raccourcit et le dégel du pergélisol entraîne des instabilités, pour ne citer que les bouleversements les plus évidents. En tant qu'adeptes de sports de montagne, nous sommes profondément touchés par les effets du changement climatique, mais y contribuons aussi au travers de nos activités. C'est pourquoi le CAS s'engage depuis des années en faveur de la protection du climat avec des offres telles que le Bus des neiges, la transformation durable de ses cabanes ou la sensibilisation des adeptes de sports de montagne dans le cadre de ses cours.

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, des mesures plus ambitieuses sont toutefois nécessaires. Selon le GIEC, il faut « des changements rapides, de grande ampleur et sans précédent dans tous les domaines de la société ». Outre sa dimension globale, le changement climatique revêt également une portée nationale/locale. Le CAS, avec ses quelque 170 000 membres, se considère comme une composante de la société et veut apporter sa contribution à la maîtrise de la crise climatique mondiale et souhaite jouer un rôle de pionnier en matière de protection du climat.



« Grâce à la stratégie climatique, le CAS veut donner un signal : C'est vers cela que la société doit évoluer. »



Illustration tirée du dépliant sur la stratégie climatique du CAS. Sports de montagne : le mieux est de prendre les transports publics, le vélo ou le bus des neiges.

MA CONTRIBUTION A UN SEJOUR EN CABANE DURABLE

Notre objectif : Toutes les cabanes du CAS réduisent l'empreinte CO₂ issue de l'exploitation de leurs cabanes avec le soutien des hôtes et contribuent ainsi activement à la protection du climat dans les Alpes.

6 astuces pour un séjour en cabane durable:

- Je peux apporter quelque chose?**
Demander à l'équipe de cabane si elle a besoin de quelque chose pour la cabane.
* Ne peut être fait dans toutes les cabanes!
- Voyage de manière responsable**
Privilégie les transports publics ou recours au covoiturage.
- Déguste le «fait maison»**
Soutiens les cabanes et l'environnement en privilégiant les produits faits maison.
- Bois le thé de cabane**
Évite les boissons hélicoptères.
- Essaye donc le menu végétarien**
Grâce à un menu végétarien, tu peux réduire considérablement ton empreinte CO₂ en cabane.
- Garde la montagne propre**
Réduits les déchets et remporte-les tous.

Conditions météorologiques extrêmes, inondations, fonte des glaciers et glissements de terrain... ont augmenté.

Les Alpes suisses sont les plus touchées. L'eau se raréfie, les glaciers reculent à un rythme effréné et la fraïze doit lutter pour sa survie. Le cabane du retour des glaciers, des glissements de terrain et des éboulements, action aux cabanes est rendue plus difficile, voire plus dangereuse dans certaines régions. L'existence de certaines cabanes est menacée par le réchauffement climatique. Tous les glaciers des Alpes suisses ont disparu. Afin d'apporter notre contribution à la réduction de l'empreinte CO₂, nous avons examiné le potentiel dans nos activités préférées, afin que les sports de montagne restent praticables à l'avenir et que nos itinéraires puissent parcourir des glaciers.

A combiner ce chiffre ton empreinte CO₂ lors d'un séjour dans une cabane du CAS? Que font les gardiens et la fraïze doit lutter et les sections pour rendre ton séjour plus respectueux de l'environnement? En tant que sections de sports de montagne, quelles possibilités as-tu de rendre ces derniers plus respectueux du climat?

Tous les futurs conseillers en environnement ont examiné l'exploitation de deux cabanes du CAS et établi un bilan CO₂ pour chacune d'elles. L'exploitation des cabanes étudiées a donné un bilan plutôt positif, mais il existe encore un potentiel d'amélioration en matière de réduction des gaz à effet de serre. Un comportement durable et responsable de TOUS, notamment à la maison, est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques!

Résultats du bilan CO₂ réalisé:

Emissions de CO₂ par catégorie

- Alimentation en énergie
- Approvisionnement cabane
- Restauration
- Autres (déchets, produits de nettoyage)

Quantité et origine des émissions de CO₂

- Viande
- Produits laitiers
- Pain & Céréales
- Fruits & Légumes
- Œufs

Bilan CO₂ des boissons

1 kg CO₂ / litre

- Thé de cabane
- Eau minérale
- Boissons gazeuses
- Bière

Photo: Hannes Kutza

Blüemlisalphütte

Coordonnées: 041 (souillottes)
Nuitées par année: 6000
Adresses: 24/24m
Canton: Berne
Coordonnées: 1047
Saison: été
Site internet: www.sac-bluemlisalph.ch

Hans et Heidi Hoeselner accueillent les alpinistes de la région et les alpinistes à la Blüemlisalphütte depuis plus de 12 ans. Le bâtiment d'origine n'est pas le plus économe, mais en raison de sa situation et de son architecture, il ne doit être équivalentement approvisionné. L'exploitation de la cabane est de plus en plus accessible et, en raison de l'écoulement des eaux, l'approvisionnement en eau devient chaque année plus problématique.

Triflühütte

Coordonnées: 42 (souillottes)
Nuitées par année: 2000
Adresses: 20/24m
Canton: Berne
Coordonnées: 1044
Saison: hiver & été
Site internet: www.trifluhuette.ch

La Triflühütte est exploitée par Nicole et André Nuss. Elle est spécialisée sur le plan énergétique, dispose d'installations photovoltaïques et d'un système moderne de isolation thermique. Dans le domaine de la restauration, une attention particulière est accordée à l'utilisation d'aliments de haute qualité et respectueux de l'environnement. Du pain fraîchement cuit au four ainsi que des menus de saison et régionaux, réalisés dans des conditions écologiques, sont servis quotidiennement. Une attention particulière est accordée au recyclage et au respect de l'environnement, entre autres, en évitant l'utilisation de produits chimiques et en favorisant la migration vers le haut de la tige de la végétation.

Equipe de projet

David Brüggen
«Comprendre un bilan CO₂, décomposer les chiffres et les faire passer en action est pour moi le défi principal de ce projet. La sensibilisation des groupes locaux aux enjeux environnementaux a été un défi, car il est toujours difficile de faire passer des messages de changement de vie.»

Aicha Wafiqi-Benali
«Ce projet m'a permis de réaliser à quel point il est important pour les gardiens et les sections de cabane de travailler ensemble à la réduction durable de l'empreinte CO₂ de nos interventions. Je suis convaincue que nous pouvons tous faire quelque chose pour réduire nos émissions individuelles et collectives, et que cela nous aidera à faire face au changement de vie.»

Thomas Tieschbacher
«L'observation des couloirs de glissement, la planification de la restauration et la recherche de solutions pour réduire l'empreinte CO₂ avec ces partenaires a été le plus grand défi de ce projet. Le respect de l'environnement et la mise en œuvre de solutions durables ont été des défis importants et ont été résolus de manière satisfaisante.»

Flyer « Ma contribution à un séjour en cabane durable »

Pourquoi une stratégie climatique pour le CAS?

Suite au soutien à l'initiative pour les glaciers accordé lors de l'Assemblée des délégués 2019, le CAS se doit d'orienter également ses propres activités vers les objectifs de cette dernière. La stratégie 2021-2025 de l'association prévoit par conséquent que le CAS dispose d'une stratégie climatique à long terme d'ici début 2022. Nous y avons travaillé de manière intense l'année dernière et elle a été adoptée par le Comité central en novembre 2021.

Vision « un CAS climatiquement neutre »

Où se situe exactement l'Association centrale du CAS par rapport à ses propres activités? Le bilan CO₂ de cette dernière met en évidence les principales sources d'émissions : La production de la revue est la plus grande source d'émissions, suivie par la mobilité dans les différents domaines. Dans le cadre d'un projet pilote, des bilans CO₂ ont également été établis pour la Triflühütte et la Blüemlisalphütte. Résultat : Comme prévu, l'approvisionnement des cabanes est responsable de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. La restauration représente environ 30%, dont une grande partie est constituée d'aliments d'origine animale. Les conclusions ont été reprises dans un dépliant (lien vers le pdf bilan CO₂ des cabanes) intitulé « Ma contribution à un séjour en cabane durable ».

Le CAS se conçoit comme un pionnier dans le domaine de l'exploitation des cabanes et veut exploiter de manière climatiquement neutre 50% des cabanes CAS gardiennées d'ici 2030. C'est justement dans les cabanes du CAS que nous pouvons avoir un impact personnel considérable. Les énergies renouvelables permettent une exploitation auto-

suffisante en énergie. Les hôtes demandent de plus en plus souvent des repas végétariens et/ou une cuisine régionale de saison. Le souhait de prendre en compte l'agriculture de montagne locale et les trajets de transport courts ne cesse de croître.

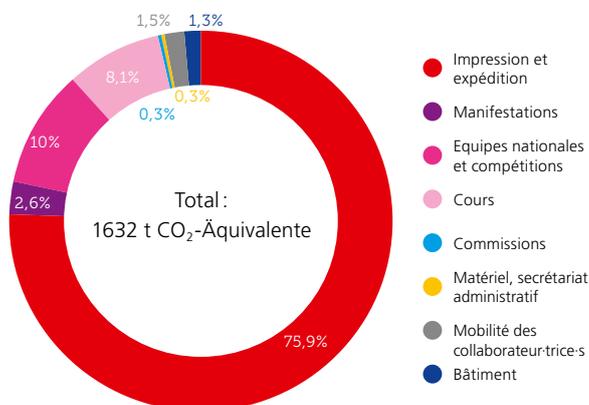
Le CAS se veut exemplaire

Le CAS veut rester une association de sports de montagne tout en pratiquant les sports de montagne et en exploitant ses cabanes de manière climatiquement neutre. Son objectif climatique ambitieux est le suivant : « Le CAS, dans son ensemble, réduira ses émissions totales de CO₂ à zéro net à partir de 2022 et ce jusqu'en 2040. Il préviendra ses émissions de CO₂ par la sobriété*, l'efficacité* et la substitution*. Les émissions résiduelles seront compensées par des puits de carbone et des compensations. Celles-ci ne représenteront pas plus de 20% . »

Les objectifs stratégiques sont en partie visionnaires. Nous en sommes conscients. Mais grâce à la stratégie climatique, le CAS veut aussi donner un signal : C'est vers cela que la société doit évoluer. Si l'Association centrale joue un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie climatique, les sections et les membres jouent, quant à eux, un rôle primordial dans sa réalisation.

* Sobriété : Être au moins aussi satisfait en utilisant moins de ressources.
Efficacité : Consommer moins d'énergie et de ressources pour obtenir le même résultat.
Substitution : Couverture des besoins par des alternatives telles que les énergies renouvelables.

EMISSIONS TOTALES DE L'ASSOCIATION CENTRALE DU CAS (2019)

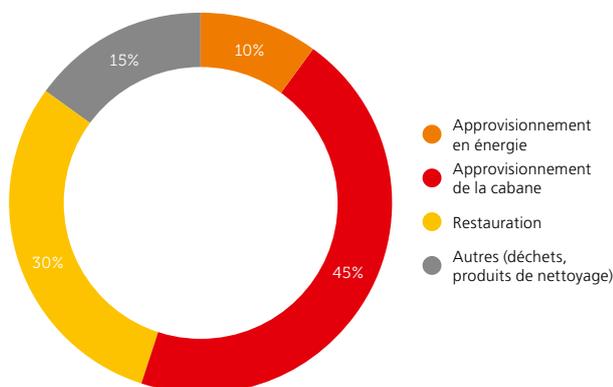


Il convient de fixer des objectifs contraignants pour l'Association centrale et de soutenir les sections et les membres dans la mise en œuvre de la stratégie climatique grâce à des systèmes d'incitation et des projets pilotes. De nombreuses sections sont d'ailleurs déjà très actives. Pour atteindre les différents adeptes de sports de montagne, nous misons sur la sensibilisation et la communication. Sur le plan politique, le CAS entend être actif là où les axes stratégiques définis bénéficient de soutien.

Importance de l'aide des associations faïtières dans le sport de compétition

Il existe des domaines où il est difficile d'atteindre la neutralité climatique. Il est, par exemple, clair que des émissions résiduelles subsisteront dans le sport de compétition puisque les compétitions internationales impliquent une grande mobilité. Celles-ci devront idéalement être compensées par leur élimination durable de l'atmosphère dans le cadre de « projets de puits de carbone ». Nous essaierons toutefois d'exercer une influence par le biais des organisations faïtières afin que les conditions cadres changent pour l'ensemble du sport. En effet, nous ne voulons pas désavantager nos athlètes en les limitant dans la pratique de leur

RÉSULTAT DU PROJETS PILOTE DE BILAN CO₂ DE LA TRIFTHÜTTE ET BLÜEMLISALPHÜTTE (2019)



sport. Différentes initiatives du milieu sportif montrent que la volonté d'aller vers plus de durabilité existe.

La protection du climat a un coût

Définie dans le plan d'action 2022–2025, la mise en œuvre des premières mesures se fera de manière échelonnée. Cela permettra de rentabiliser les ressources existantes et de maintenir dans un cadre supportable les ressources supplémentaires nécessaires. La mise en œuvre de la stratégie climatique coûtera au CAS quelque 300'000 francs par an dans les années à venir.

Dans le domaine de la protection du climat, les développements technologiques et sociétaux sont très dynamiques et évoluent rapidement. Il sera donc nécessaire de suivre en permanence la réalisation des objectifs par une évaluation systématique et de les adapter le cas échéant. Le CAS doit rester agile et examiner dès à présent quelles peuvent être les stratégies d'adaptation. Ensuite, nous redéfinirons le plan d'action pour les années postérieures à 2025.

Benno Steiner

responsable Protection du paysage et du climat

Rétrospective

Quoi d'autre au domaine Environnement et Développement territorial?

- Grâce à St. Antönien et Lavin, Guarda & Ardez, la Suisse a décroché ses deux premiers Villages d'alpinistes.
- **#vanlife: le camping sauvage est en plein essor.** Campagne de sensibilisation critique et amusante sur ce phénomène.
- **Premier Prix CAS de l'environnement:** Le CAS récompense ainsi des projets exemplaires de sections et de cabanes. Le prix principal a été décerné à la section Lägern pour son programme de courses doté d'une compensation climatique.
- **Diverses prises de position:** Modification de l'Ordonnance sur l'énergie, Contre-projet direct à l'Initiative pour les glaciers, révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage.

Perspectives

- **Culture*** : Choix de la programmation et travaux conceptuels préliminaires en vue de l'Exposition artistique 2025.
- Mise en œuvre de divers projets relatifs à la stratégie climatique, p. ex. projets pilotes de bilan CO₂ de sections et de cabanes, estimation des émissions totales du CAS.
- Davantage de régions et de cabanes du CAS doivent venir compléter les actuelles semaines hors-cadre Connaître les Alpes qui rencontrent un grand succès.

* *L'engagement du CAS en faveur de la culture est rattaché au Secrétariat administratif, au sein du domaine Cabanes et Environnement.*



1875 m au-dessus de la piscine
retrouve la fraîcheur des montagnes.

Promotion des femmes au sein du CAS

La «question féminine» a agité les esprits au sein du CAS, dominé au siècle dernier par les hommes. Depuis, beaucoup de choses se sont passées. En 2021, la proportion de femmes au sein du CAS a dépassé pour la première fois la barre des 40%. Elles restent cependant sous-représentées. Nous nous efforçons de changer cela.

La popularité du CAS ne cesse de croître! En effet, à fin 2021, la plus grande association de sports de montagne de Suisse, comptait 170 000 membres; 17 000 affiliations contre 8500 démissions – soit une augmentation nette de plus de 8300 membres, ce qui représente la plus grande croissance en la matière depuis la fusion avec le Club suisse des femmes alpinistes CSFA en 1980, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir en détail sous peu.

Le CAS était également du côté des gagnants lors de la deuxième année de Covid-19. La pandémie a encore galvanisé les sports de plein air en général et les sports de montagne en particulier. Se dépenser dans la nature, revenir au calme et à l'authenticité, se livrer à un tourisme doux, tous ces besoins ne sont pas nouveaux, mais ils ont pris une importance encore plus grande depuis la pandémie de coronavirus. Et cela s'est aussi ressenti au CAS. Heureusement, grâce à la levée partielle des mesures de protection contre le virus, nous avons pu à nouveau proposer notre offre de sports de montagne dans un cadre limité en 2021.

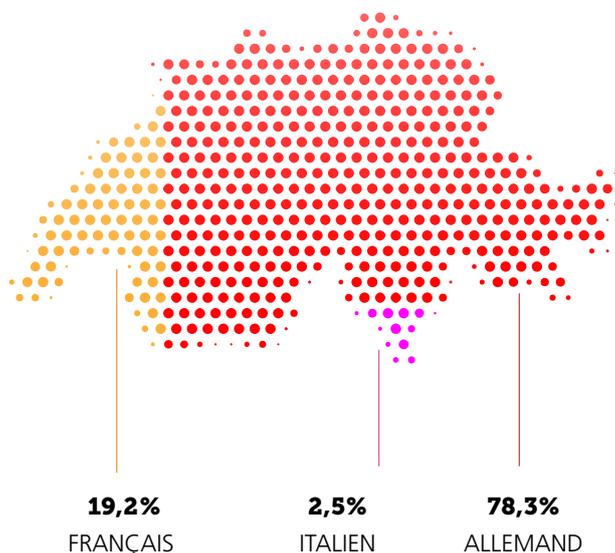
Interpeller les jeunes grâce à la numérisation

La popularité intacte du CAS s'explique par d'autres raisons que le seul désir de se dépenser en montagne: la modernisation du CAS constitue, elle aussi, une raison importante,

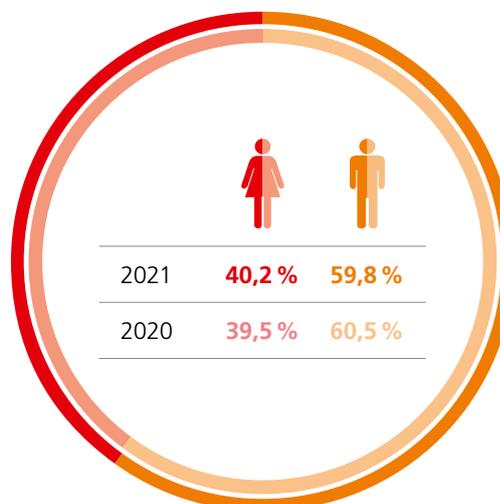


«Au CAS, les femmes sont toujours sous-représentées, au niveau des membres comme dans les postes à responsabilité, une situation que nous souhaitons changer.»

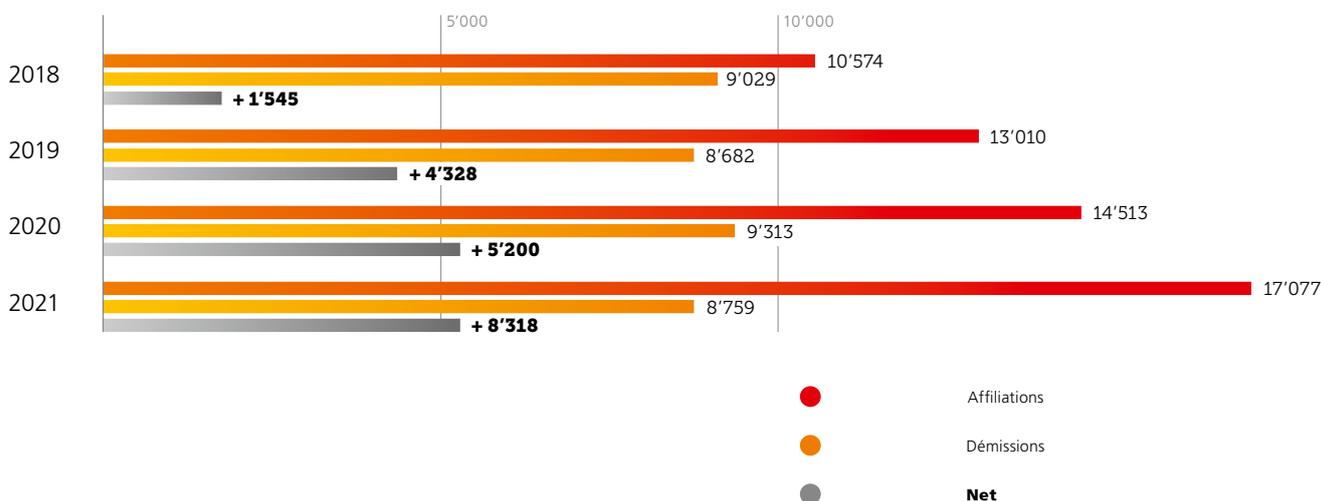
RÉPARTITION PAR LANGUE



RÉPARTITION PAR GENRE



AFFILIATIONS ET DÉMISSIONS TOTAL



dont le maître-mot est la numérisation. Elle nous offre des plateformes ainsi que des possibilités de communiquer davantage et de manière plus attrayante, par exemple grâce à la nouvelle application du CAS. Cela séduit surtout la jeunesse. L'escalade sportive et le ski-alpinisme, deux disciplines particulièrement appréciées des jeunes, bénéficient en outre d'une attention médiatique accrue. Le fait que nous ayons développé le domaine Marketing, disposant ainsi de plus de ressources, nous permet aussi de communiquer davantage sur ces activités.

Continuer à toucher les jeunes, c'est sur cette voie que nous entendons poursuivre. Mais nous voulons aussi cibler un autre groupe, celui des femmes. Sur les quelque 17 000 nouveaux membres, 53% sont des hommes et 47% des femmes. Ces dernières rattrapent leur retard, lentement mais sûrement. Un processus qui dure maintenant depuis plus de quatre décennies! La gent féminine au sein du CAS constitue de fait un sujet aussi long qu'émotionnel. Le fait qu'elle ait franchi pour la première fois la barre des 40% en 2021 (voir graphique) est réjouissant et constitue une bonne raison pour nous pencher d'un peu plus près sur son évolution au sein du CAS:

La question féminine au sein du CAS

Lorsque le CAS a été fondé en 1863, les statuts stipulaient que les membres pouvaient être des « Suisses » ou des « habitants de la Suisse ». Telle était la base d'une querelle qui allait durer 100 ans! En effet, la question s'est rapidement posée de savoir si les femmes étaient également concernées. Si les deux sexes étaient représentés dans un groupe, seule la forme masculine était toujours utilisée. Le langage épïcène devait encore attendre plus d'un siècle avant de voir le jour et le terme de « genre » n'avait même pas encore été inventé. La « question féminine » préoccupait autant les assemblées de section que les Assemblées des délégués. Certaines sections excluaient les femmes, d'autres les accep-

taient. On cherchait une solution avec zèle, mais en vain. Ceci jusqu'en 1907, année où le couperet tomba: les délégués décidèrent d'exclure les femmes du club.

Fusion du CSFA avec le CAS: non sans regrets pour de nombreuses femmes

Les femmes alpinistes ne se sont toutefois pas laissées faire par cette exclusion. Une poignée d'entre elles osa braver l'esprit du temps et fonda sans hésiter en 1918 sa propre association, le Club suisse des femmes alpinistes CSFA. Au cours des 40 années suivantes, il ne cessa de croître. En 1968, année de son anniversaire, il comptait 56 sections et 7000 membres. Les femmes cultivaient la vie associative comme leurs collègues masculins. Elles se rencontraient dans les locaux du club, regardaient ensemble des diaporamas sur la montagne, discutaient et, surtout, entreprenaient ensemble des courses de montagne.

En 1980, le temps fut venu: lors de leur 118e Assemblée des délégués à Brugg, les hommes se prononcèrent à une large majorité en faveur d'une fusion du CSFA avec le CAS, non sans quelque mélancolie de la part de certaines femmes. De fait, le CSFA avait été avalé par le CAS, les femmes durent s'intégrer dans le club des hommes et leur espace de liberté disparut. Certaines s'opposèrent donc à la fusion et continuèrent à se rassembler pendant un certain temps au sein de sections exclusivement féminines. Celle du Mont-Soleil, dans le Jura bernois, fit le choix inverse: elle demeura une section indépendante, mais accueillit des hommes.

Les femmes sont aussi sous-représentées dans les fonctions supérieures

Les temps ont encore évolué. En 1980, aucune statistique sur le genre n'était disponible. Il était cependant clair que la part des femmes était plus faible. Si c'est très réjouissant, les femmes restent cependant sous-représentées. Nous vou-

lons les motiver, tout comme les jeunes, à pratiquer davantage de sports de montagne et à rejoindre le CAS. Le potentiel est grand. Le plus important est celui des femmes de 20 à 40 ans. Toutefois, elles ne sont pas uniquement sous-représentées parmi les membres, elles le sont aussi, comme dans d'autres domaines de la société, dans les fonctions supérieures. Seul-e-s 15% des chef-fe-s de courses sont des femmes et 13% seulement sont présidentes de section. Cela également doit changer à l'avenir, aussi aimerais-je encourager toutes les femmes à assumer des fonctions plus élevées dans leurs sections.

Mettre les femmes en avant dans les médias

Il est également vrai que les femmes dans les sports de montagne bénéficient toujours de moins d'attention médiatique que les hommes. C'est pourquoi des campagnes comme celle de Suisse Tourisme « Girls on top » ou « 100% Women », qui visent à faire gravir les sommets à des cordées exclusivement féminines, sont si importantes. Mettre la gent féminine au centre et donc sous les feux de la rampe, c'est bien sûr aussi ce qui se concrétise au travers du team d'expédition féminin du CAS, qui forme de jeunes femmes à devenir des alpinistes de haut niveau. Elles deviennent ainsi des idoles et des modèles pour leurs congénères. Je me demande où nous en serons dans cinq à dix ans quant à la proportion de femmes, en montagne et au bureau.

Daniel Marbacher

Secrétaire général

Rétrospective

Quoi d'autre au Secrétariat administratif?

- Réorganisation des domaines avec les nouveaux domaines Sport populaire, Sports de compétition et Digitalisation & IT.
- Trois nouveaux membres de la direction: Urs Stöcker (chef du domaine Sports de compétition), Marcel Kraaz (chef du domaine Sport populaire) et Cédric Moullet (chef du domaine Digitalisation et IT)

Perspectives

- Elaboration de nouveaux statuts pour l'Association centrale (Adoption AD 2023).



2303 m au-dessus du vacarme
avec le Club Alpin Suisse CAS

Un exercice financier varié

Le Club Alpin Suisse CAS a de nouveau connu un exercice financier riche en événements. La pandémie de Covid-19 a encore eu un impact dans tous les domaines. Le nombre de membres a cette année encore considérablement augmenté. Contrairement à l'année précédente, de nombreux cours ont pu avoir lieu, même si c'était en petits groupes, et les compétitions ont heureusement repris dans les domaines des sports populaires et de compétition. Dans le domaine des cabanes, après une forte baisse des recettes issues des nuitées et des consommations l'année précédente, l'exercice 2021 a montré de nouveau une nette augmentation. En ce qui concerne le domaine du marketing, les recettes liées aux sponsors ont considérablement augmenté. En revanche, les recettes des annonces parues dans la revue n'ont pas pu être maintenues.

Avec l'externalisation des Editions prévue chez Weber Verlag, les dépenses ont augmenté, mais elles sont restées raisonnables grâce aux ventes qui sont restées bonnes. Le Portail des courses, gratuit pour tous les membres du CAS, poursuit son développement. En outre, une première version d'une application du CAS a été lancée. Afin d'améliorer le travail mobile, Microsoft 365 a été installé et l'infrastructure a été délocalisée. Le CAS a reçu environ 4,1 millions de francs grâce aux mesures de stabilisation pour le sport de la Confédération, dont 3,9 millions ont été reversés à des organisations bénéficiaires finales du CAS pour couvrir les dommages causés par le Covid-19. Le reste, environ 204 kCHF, servira à couvrir les dommages de l'Association centrale et les coûts de mise en œuvre.

Les comptes annuels se soldent par un excédent

Les recettes ont considérablement augmenté et s'élèvent à environ 22,7 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de 3,7 millions de francs. Les charges avant variation du capital des fonds ont augmenté de 5,7 millions de francs par rapport à l'année précédente pour atteindre 23,4 millions de francs. La diminution nette du capital des fonds s'élève à 961 kCHF. Les comptes annuels 2021 du CAS se soldent par un bénéfice de 204 kCHF. Ce chiffre est supérieur de 55 kCHF au budget approuvé lors de la Conférence des présidents. Il convient d'ajouter que l'excédent est également dû au respect du budget et à une forte sensibilisation aux coûts dans les différents domaines du Secrétariat administratif. A la fin de l'exercice, le capital des fonds s'élevait à 8,4 millions de francs et celui de l'association à 2,5 millions de francs.



Le CAS se porte bien, mais il doit aussi faire face à d'autres défis

La situation financière du CAS s'est légèrement améliorée et est stable. Mais la crise du coronavirus montre en particulier à quelle vitesse la situation peut changer. Le CAS doit faire face à un autre exercice financier difficile. On ne sait pas encore clairement si la pandémie de Covid-19 est terminée. Le CAS observe la situation en permanence et réagit aux changements en temps voulu et de manière ciblée. Les membres constituent le véritable capital du CAS, aussi des investissements supplémentaires sont réalisés dans ce domaine. La numérisation est également encouragée. Le Club Alpin Suisse CAS examine les risques existants sur une base annuelle. Au cours de cet exercice, cela a été fait dans le cadre de la réflexion sur la stratégie lors de diverses séances du Comité central.

Daniel Grossniklaus

chef du domaine Finances et services

Bilan

ACTIFS

Actifs circulants	Explication	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Liquidités	1	16'014'754	12'495'593
Créances résultant de livraisons et prestations	2	230'578	247'508
Autre créances à court terme		23'741	31'204
Stocks	3	364'815	724'040
Compte de régularisation de l'actif	4	4'835'474	1'658'304
Total actifs circulants		21'469'362	15'156'649

Actifs immobilisés

Titres	5	1'421'641	1'421'641
Immobilisations corporelles mobiles	6	96'000	134'500
Immobilisations incorporelles	7	2'350'000	3'180'000
Total actifs immobilisés		3'867'641	4'736'141

Total Actifs		25'337'003	19'892'790
---------------------	--	-------------------	-------------------

PASSIFS

Dettes à court terme

Dettes résultant de livraisons et prestations	8	2'557'980	2'427'538
Dettes à court terme envers des tiers	9	57'775	211'605
Dettes à court terme envers des parties liées	10	371'509	0
Passifs de régularisation	11	11'450'844	5'598'046
Dettes à court terme		14'438'108	8'237'189

Capital des fonds

Capital des fonds affectés et affectés au domaine	12	8'369'917	9'330'909
Total capital des fonds		8'369'917	9'330'909

Capital propre

Capital association		2'528'978	2'324'692
Total capital propre		2'528'978	2'324'692

Total Passifs		25'337'003	19'892'790
----------------------	--	-------------------	-------------------

VARIATION DU CAPITAL PROPRE

	2021	2020
Capital propre le 1.1.	2'324'692	1'905'410
Resultat de l'exercice	204'286	419'282
Capital propre au 31.12.	2'528'978	2'324'692

Compte d'exploitation 1^{er} janvier au 31 décembre

Recettes	Explication	2021 CHF	2020 CHF
Cotisations des membres	13	10'195'898	8'379'770
Sports de montagne	14	2'207'332	1'526'231
Swiss Climbing		1'030'343	938'755
Swiss Skimountaineering		378'366	347'495
Cabanes et Infrastructure		273'228	208'395
Fonds des cabanes	12.1	4'350'876	4'099'253
Environnement et Développement territorial		88'255	88'479
Marketing/Communication	15	1'734'101	619'763
Revue	16	595'950	775'833
Editions	17	1'084'124	1'245'008
Portail des courses	18	87'174	0
Culture		0	1'253
Finances et Services	19	465'091	276'977
Comité central	20	220'091	498'790
Recettes totales		22'710'829	19'006'002
Dépenses			
Sports de montagne	14	3'117'580	2'385'245
Swiss Climbing		1'819'961	1'247'130
Swiss Skimountaineering		893'837	702'883
Cabanes et Infrastructure		751'032	764'960
Fonds des cabanes	12.1	6'249'003	3'420'281
Environnement et Développement territorial		654'065	603'514
Marketing/Communication	15	1'444'483	642'573
Revue	16	2'269'957	2'380'428
Editions	17	1'018'649	1'178'853
Portail des courses	18	1'444'506	0
Culture		234'538	241'697
Finances et Services	19	2'439'527	2'234'833
Comité central	20	1'098'569	1'980'448
Dépenses totales		23'435'707	17'782'845
Résultat d'exploitation		-724'878	1'223'157
Résultat financier			
Produits financiers		15'395	25'162
Charges financières		-47'223	-26'902
Résultat financier total		-31'828	-1'740
Résultat avant variation des fonds		-756'706	1'221'417
Total affectations aux fonds		5'331'406	4'309'983
Total prélèvements des fonds		6'292'398	3'507'848
Affectation			
Résultat annuel		204'286	419'282
Affectation au capital de l'Association		204'286	419'282

Compte des flux monétaires 1^{er} janvier au 31 décembre

	2021 CHF	2020 CHF
Resultat de l'exercice	204'286	419'282
Amortissement	866'949	775'313
Variation du capital des fonds	-960'992	802'135
Diminution/Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	16'930	-28'582
Diminution/Augmentation autres créances à court terme	7'463	-31'204
Diminution stocks	359'225	117'810
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	-3'177'170	427'464
Augmentation dettes résultant de livraisons et de prestations	130'442	508'589
Augmentation autres dettes à court terme	217'679	143'167
Augmentation comptes de régularisation passifs	5'852'798	2'239'937
Total flux monétaires liés aux activités d'exploitation	3'517'610	5'373'911
Investissements en immobilisations corporelles	-31'149	-65'889
Investissements en immobilisations incorporelles	-160'000	-1'580'188
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	192'700	0
Total flux monétaires liés aux activités d'investissement	1'551	-1'646'077
Variation des liquidités	3'519'161	3'727'834
Justification variation des liquidités		
Liquidités au 1.1.	12'495'593	8'767'759
Liquidités au 31.12.	16'014'754	12'495'593
Augmentation des liquidités	3'519'161	3'727'834

Annexe aux comptes annuels 2021

Organisation de l'association

Le Club Alpin Suisse CAS est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, dont le siège est à Berne.

Principe de comptabilité

La comptabilité du Club Alpin Suisse CAS est tenue conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et présente une image du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats correspondant à la réalité (true and fair view). Les comptes annuels sont également conformes au Code des obligations suisse.

Principes d'évaluation

Liquidités et conversion des devises étrangères

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs sur compte de chèques postaux et comptes bancaires. Elles ont une échéance d'une année et sont présentées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont calculés au cours de fin d'année de l'Administration fédérale des contributions.

Créances résultant de livraisons et prestations, autres créances à court terme, compte de régularisation de l'actif

Les créances résultant de livraisons et prestations, les autres créances à court terme et le compte de régularisation de l'actif sont estimés à leur valeur nominale. Les risques de défaut de paiement sont pris en compte au moyen de provisions spécifiques et générales pour créances douteuses.

Actifs immobilisés

Les titres sont estimés à leur valeur d'acquisition, déduction faite de toute dépréciation.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan à leur coût moyen (moyenne coût d'acquisition ou coût de production).

Les nouvelles publications et les réimpressions des guides du Club sont amorties selon la méthode linéaire en pourcentage du coût, en raison de la durée de leur stockage, comme suit :

1 ^{ère} année	0%
2 ^e et 3 ^e année	30% chacune
4 ^e année	40%

Si nécessaire, des corrections de valeur individuelles supplémentaires seront effectuées.

Immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles mobiles et immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan aux valeurs d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements commerciaux nécessaires et de toute dépréciation. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire à partir du coût d'acquisition ou de production sur la durée de vie estimée. La limite de capitalisation est de 5'000 francs, pour les biens d'équipement informatique de 3'000 francs. Les dépenses pour les réparations sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées.

La durée de vie estimée des immobilisations corporelles mobiles et des immobilisations incorporelles est la suivante :

Mobilier et machines	4 ans
Transformation Secrétariat administratif	4 ans
Véhicules	4 ans
Centre national de performance Bienne	6 ans
Portail des courses du CAS	7 ans
Mise à jour de Navision (ERP)	5 ans

Dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme, passifs de régularisation

Les dettes résultant de livraisons et prestations, dettes à court terme et les passifs de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Capital des fonds

Le capital des fonds comprend les contributions reçues de tiers. Parmi elles figurent aussi des dons ayant un objectif clairement défini. L'utilisation des fonds s'étend sur plusieurs années. Le capital des fonds est également comptabilisé à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Les dépenses et les recettes sont comptabilisés sur une base brute. Les recettes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services ont été rendus.

Explications relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Caisse	6'451	3'783
Compte Postfinance	9'198'253	6'608'699
Avoirs bancaires	6'810'050	5'883'111
Total liquidités	16'014'754	12'495'593

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

Elles comprennent principalement les débiteurs du commerce de livres et d'autres ventes du shop du Club.

3. Stocks

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Inventaire Secrétariat administratif	56'600	93'280
Travaux en cours	0	20'000
Inventaire guides du Club	279'000	600'000
Inventaires produits Sports de montagne	29'215	10'760
Total stocks	364'815	724'040

4. Compte de régularisation de l'actif

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Secrétariat administratif en général	610'723	375'728
Sports de montagne	57'788	2'276
Sports de compétition	0	11'400
Cabanes et Infrastructure (rétrocessions sur taxes de cabane et consommations)	1'801'394	1'268'900
Mesures de stabilisation Covid-19	2'365'569	0
Total compte de régularisation de l'actif	4'835'474	1'658'304

5. Titres

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Actions Valora Holding AG	18'696	20'856
Actions Banque Cantonale Bernoise BCBE	50'625	57'000
Actions Galenica AG	20'565	17'700
Actions Swisscom AG	36'022	33'397
Actions Zurich Insurance Group AG	60'060	56'025
Fonds d'actions BCBE	563'924	469'349
Fonds d'obligations BCBE	402'413	415'491
UBS Strategy Fund (Balanced CHF)	744'058	689'610
Total titres au cours du jour	1'896'363	1'759'428
Correctif de valeur (réserve de variation)	-474'722	-337'787
Total titres à la valeur d'acquisition (valeur comptable)	1'421'641	1'421'641
Différence de cours	136'935	-220

6. Immobilisations corporelles mobiles

2021	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Mobiliers et machines	117'779	17'628	0	135'407	12'000
Transformation Secrétariat administratif	40'036	13'521	0	53'557	30'000
Véhicules	144'793	0	0	144'793	16'500
Centre national de performance Bienne	215'154	0	0	215'154	37'500
Total valeurs d'acquisition	517'762	31'149	0	548'911	96'000

Cumul des amortissements					
	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Mobiliers et machines	100'779	22'628	0	123'407	
Transformation Secrétariat administratif	10'036	13'521	0	23'557	
Véhicules	107'293	21'000	0	128'293	
Centre national de performance Bienne	165'154	12'500	0	177'654	
Total valeurs d'acquisition	383'262	69'649	0	452'911	
Valeur comptable	134'500	-38'500	0	96'000	

2020	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Mobiliers et machines	91'926	25'853	0	117'779	17'000
Transformation Secrétariat administratif	0	40'036	0	40'036	30'000
Véhicules	144'793	0	0	144'793	37'500
Centre national de performance Bienne	215'154	0	0	215'154	50'000
Total valeurs d'acquisition	451'873	65'889	0	517'762	134'500

Cumul des amortissements					
	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Mobiliers et machines	73'926	26'853	0	100'779	
Transformation Secrétariat administratif	0	10'036	0	10'036	
Véhicules	81'557	25'736	0	107'293	
Centre national de performance Bienne	152'654	12'500	0	165'154	
Total valeurs d'acquisition	308'137	75'125	0	383'262	
Valeur comptable	143'736	-9'236	0	134'500	

7. Immobilisations incorporelles

2021	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Portail des courses du CAS	6'203'863	0	0	6'203'863	1'950'000
Navision ERP	240'000	160'000	0	400'000	400'000
Total valeurs d'acquisition	6'443'863	160'000	0	6'603'863	2'350'000

Cumul des amortissements

Portail des courses du CAS	763'863	797'300*	0	1'561'163	
Contributions SECO Portail des courses du CAS	2'500'000	192'700	0	2'692'700	
Navision ERP	0	0	0	0	
Total valeurs d'acquisition	3'263'863	990'000	0	4'253'863	
Valeur comptable	3'180'000	-830'000	0	2'350'000	

2020	Etat au 01.01. CHF	Entrées CHF	Sorties CHF	Etat au 31.12. CHF	Valeur comptable nette CHF
Valeurs d'acquisition					
Portail des courses du CAS	4'863'675	1'340'188	0	6'203'863	2'940'000
Navision ERP	0	240'000	0	240'000	240'000
Total valeurs d'acquisition	4'863'675	1'580'188	0	6'443'863	3'180'000

Cumul des amortissements

Portail des courses du CAS	63'675	700'188	0	763'863	
Contributions SECO Portail des courses du CAS	2'500'000	0	0	2'500'000	
Navision ERP	0	0	0	0	
Total valeurs d'acquisition	2'563'675	700'188	0	3'263'863	
Valeur comptable	2'300'000	880'000	0	3'180'000	

* Les amortissements du Portail des courses de 797'300 CHF comprennent 340'000 CHF de dépréciation.

8. Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations comprennent des dettes envers des tiers pour un montant de 1'486 kCHF (année précédente 1'638 kCHF). Les dettes de 335 kCHF issues du droit de réciprocité envers les clubs alpins propriétaires de cabanes ont été incluses dans l'année précédente et ont déjà été payées au cours de l'exercice. Le CAS fait ici figure d'intermédiaire. Sont également inclus des bons émis et comptabilisés pour un montant de 1'072 kCHF (année précédente 790 kCHF).

9. Dettes à court terme envers des tiers

Il s'agit principalement de dettes envers des assurances sociales à la date du bilan.

10. Dettes à court terme envers des parties liées

Le CAS organisera les Championnats du monde d'escalade sportive en 2023. Une association a été spécialement conçue pour les Championnats du monde d'escalade sportive 2023. Les premières recettes et dépenses ont déjà été enregistrées. Puisque l'association n'avait pas encore de compte bancaire au 31 décembre 2021, celles-ci ont été comptabilisées au CAS en tant que compte courant.

11. Passifs de régularisation

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Secrétariat administratif en général	503'641	319'445
Sports de montagne	487'146	93'246
Cabanes et Infrastructure (délimitation projets de construction de cabanes)	5'652'834	2'219'107
Paiement anticipé partenaires et fournisseurs	2'100'000	2'800'000
Contributions Covid-19	2'248'964	0
Provision salaires pour heures supplémentaires et vacances	153'800	102'500
Environnement et Développement territorial	304'459	63'748
Total passifs de régularisation	11'450'844	5'598'046

12.1 Explications relatives au fonds des cabanes 2021

	2021 CHF	2020 CHF
Situation fonds des cabanes au 01.01.	7'043'761	6'070'264
Total recettes	4'330'448	4'093'253
Taxe des nuitées	1'225'634	833'907
Taxe des consommations	568'084	441'435
Recettes droit de réciprocité	142'920	149'044
Recettes actions de fundraising	2'310'780	2'570'735
Recettes Züritel	34'627	31'165
Dons/legs	48'403	52'620
Fusion du fonds des cabanes-Plus et du fonds des cabanes Axpo	0	14'347
Total dépenses	6'486'392	3'119'756
Constructions et transformations	4'578'696	1'342'480
Entretien cabanes et sentiers d'accès	528'273	814'274
Dépenses actions de fundraising	799'423	963'002
Déplacement dans fonds dangers de protection de la nature et eaux usées des cabanes	580'000	0
Situation fonds des cabanes au 31.12.	4'887'817	7'043'761

L'excédent de dépenses du fonds des cabanes de 2'156 kCHF (excédent de recettes de 973 kCHF l'année précédente) est principalement dû aux projets de construction des cabanes récemment approuvés. Au cours de l'exercice 2021, le fundraising a atteint un résultat de 1'511 kCHF (1'608 kCHF l'année précédente). Même si la pandémie de Covid-19 était encore bien présente, le résultat des cabanes s'est considérablement amélioré en comparaison avec l'année précédente. Les recettes issues des taxes sur les nuitées ont aug-

menté de 392 kCHF, soit de 47% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 1'226 kCHF. Les recettes issues de la taxe sur les consommations s'élèvent à 568 kCHF, ce qui représente une augmentation de 127 kCHF, soit 29% par rapport à l'année précédente (441 kCHF).

Les projets de construction des cabanes approuvés pour 2021 s'élèvent à 3'348 kCHF. Un montant de 780 kCHF est prévu pour les travaux d'entretien.

13. Cotisation des membres

L'augmentation de l'effectif des membres s'élève à 8'363 personnes, ce qui représente environ 5% ou 3'122 de plus que l'année précédente. L'effectif total au 31.12.2021 compte 170'313 membres. Le nombre de femmes a augmenté de 4'386 membres pour atteindre aujourd'hui le nombre de 68'327, soit 40,1%.

14. Sports de montagne

Au cours de l'exercice 2021, plus de cours ont eu lieu que durant l'année précédente. Les coûts pour leur mise en œuvre ont cependant considérablement augmenté, car les cours n'ont pu avoir lieu qu'en petits groupes. Ces dépenses ont été compensées par des augmentations de prix et des suppléments pour petits groupes.

Contrairement à l'année précédente, des compétitions ont de nouveau eu lieu dans les domaines Swiss Climbing et Swiss Ski Mountaineering. Les centres régionaux ont également reçu plus de contributions. Les sports de montagne dans leur ensemble ont enregistré des recettes supérieures de 681 kCHF, mais aussi des dépenses supérieures de 732 kCHF, d'où une péjoration globale de 51 kCHF par rapport à l'année précédente.

15. Marketing

Les recettes liées aux sponsors ont considérablement augmenté dans le domaine du marketing. Cependant, cela entraîne également une augmentation des dépenses de marketing pour la mise en œuvre des partenariats. En outre, le domaine a été restructuré et a notamment intégré la partie communication et produit donateurs du CAS, ce qui a également conduit à une hausse des dépenses pour le marketing.

16. Revue

Les ventes d'abonnements aux non-membres ont légèrement augmenté. Cependant, les recettes pour les annonces ont considérablement diminué par rapport à l'année précédente. Les coûts totaux ont pu être réduits, car il n'y a eu que dix éditions durant l'exercice 2021. Cependant, cette amélioration ne couvre qu'une partie des pertes des recettes, rendant le résultat global légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

17. Editions

Grâce à de bonnes ventes de livres, les coûts élevés dus à l'externalisation des Editions ont pu être couverts, donnant un résultat positif de 66 kCHF.

18. Portail des courses

Jusqu'à la mise en service du Portail des courses fin 2020, les recettes et les coûts (y compris les amortissements) étaient comptabilisés avec le domaine du Comité central. Au cours de l'exercice, outre le développement du Portail des courses, une application MVP pour les courses a été lancée.

19. Finances et Services

Les recettes supplémentaires sont dues aux remboursements de la TVA. L'infrastructure du domaine IT a été délocalisée et Microsoft 365 installé. Un domaine « droit » a été créé en raison d'une augmentation importante et nécessaire des analyses juridiques. La juriste de l'Association a commencé ses fonctions en août 2021.

20. Comité central

Au cours de l'exercice, la principale différence concerne la présentation des recettes et des coûts du Portail des courses dans un domaine différent (voir le point 18).

21. Informations complémentaires sur les contributions du secteur public

Suite à la pandémie de Covid-19, des contributions du secteur public d'un montant de 4'104'983 francs ont été sollicitées. Après le transfert aux différentes sections et organisations de sport de montagne, il reste un montant de 204 kCHF à l'Association centrale du CAS, dont 117 kCHF servent à couvrir les propres dommages et 87 kCHF les indemnités de mise en œuvre.

	2021 CHF	2020 CHF
Recettes		
Office fédéral de l'environnement	50'000	50'000
armasuisse	40'000	40'000
SECO	192'700	0
Contribution Office fédéral du sport	497'682	566'096
Contribution société du Sport-Toto	770'000	717'500
Contribution Covid-19 Mesures de stabilisations pour le sport	4'104'983	1'830'216
dont pour couvrir les propres dommages dus au Covid-19	203'576	91'511
Dépenses		
Covid-19 Mesures de stabilisation pour le sport	3'901'407	1'738'705
versé aux organisations bénéficiaires finales pour couvrir les dommages dus au Covid-19		

Personnel

L'ensemble des charges de personnel, y compris les assurances sociales, s'élève à 6'635 kCHF (année précédente 5'898 kCHF). Au 31.12.2021, 68 employés fixes (année précédente : 63) se partageaient 49,3 équivalents plein temps (année précédente : 43,5). Le CAS emploie deux apprentis/stagiaires.

La prévoyance professionnelle est gérée depuis le 01.01.2019 par la fondation collective Nest. Les dépenses de cotisations sociales pour la prévoyance se montent à 300 kCHF (année précédente : 268 kCHF). Le CAS n'a aucune prétention économique quant à ce plan de prévoyance.

Rémunération de la direction	2021 CHF	2020 CHF
Rémunération du Comité central	0	0
Rémunération de la direction	830'329	744'062

La rémunération comprend tous les coûts salariaux y afférents.

Honoraires organes de contrôle	2021 CHF	2020 CHF
Prestations de révision	14'500	14'500
Autres prestations	11'000	5'765

Autres informations

Les effets de la pandémie de Covid-19 ont été pris en compte dans les comptes annuels 2021 du Club Alpin Suisse (CAS), dans la mesure où les critères d'enregistrement correspondants étaient remplis à la date du bilan. Le Comité central et la direction du Club Alpin Suisse CAS continuent de suivre les événements et prennent les mesures nécessaires si besoin est. Au moment de l'approbation de ces comptes annuels, les conséquences financières et économiques des répercussions directes et indirectes de cette pandémie sur le Club Alpin Suisse CAS ne peuvent pas encore être évaluées de manière fiable.

En dehors des répercussions d'une récession grave et prolongée, la capacité du Club Alpin Suisse CAS à poursuivre son activité ne peut être considérée comme menacée dans la perspective actuelle.

Rapport de Performance

Pour le rapport de la Performance, il est renvoyé au rapport annuel 2021.



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS
PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.**



Tél. +41 32 654 96 96
Fax +41 32 654 96 10
www.bdo.ch

BDO SA
Dammstrasse 14
2540 Granges

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués du Club Alpin Suisse CAS, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Club Alpin Suisse CAS, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du Comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges, le 19 avril 2022

BDO SA



Christoph Kaufmann

Expert-réviseur agréé



Thomas Bigler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Impressum

Editeur

Schweizer Alpen-Club SAC
Monbijoustrasse 61
Case postale
3000 Berne 14
info@sac-cas.ch
Tél. +41 31 370 18 18

Rédaction

Sibyl Heissenbüttel
Collaboratrice spécialisée Communication

Photos

Hugo Vincent
www.hugovincentphotography.tumblr.com

David Schweizer
www.davidschweizer.ch

Grafique

AMMARKT AG

Mise en page et production

rubmedia AG, Wabern
www.rubmedia.ch

Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpin Suisse
Club Alpino Svizzero
Club Alpin Svizzer

